DOLISOVET® Intramammaire



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Belladonna 1 DH Calendula TM Echinacea 1 DH Dulcamara 1 CH

Excipient QSP 1 seringue de 10 g

Forme pharmaceutique:

Pommade intramammaire.

Espèce cibles:

Bovins, ovins et caprins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les vaches, les brebis et les chèvres :

- médicament homéopathique traditionnellement utilisé pour contribuer à la restauration du fonctionnement de la mamelle.

Contre-indications:

Ne pas livrer le lait du ou des quartiers traités pendant la durée du traitement.

Mises en garde particulières à chaque espèce cible:

Aucune.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

Aucune.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux:

Consulter un vétérinaire si les symptômes persistent.

Autres précautions:

Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Non connus.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité chez la femelle pendant la gestation et la lactation n'a pas été étudiée. Cependant les médicaments homéopatiques sont traditionnellement utilisés chez les femelles en gestation et en lactation.

Interactions médicamenteuses et autres:

Non connues.

Posologie:

1 seringue de 10 g, 2 fois par jour pendant 3 à 5 jours.

Avant l'injection du médicament, vider totalement le quartier malade et désinfecter l'orifice de trayon.

voie d'administration:

Voie intra-mammaire.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Sans objet.

Temps d'attente:

Viandes et abats : zéro jour.

Lait: voir la rubrique "contre-indications".

Propriétés pharmacologiques:

Médicament homéopathique associant plusieurs souches dont les propriétés, dans l'indication proposée, sont reconnues par les matières médicales homéopathiques.

Incompatibilités:

Non connues.

Durée de conservation:

3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence:

Ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

BOIRON 2 avenue de l'Ouest Lyonnais 69510 MESSIMY FRANCE

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/7148822 6/2006 - 01/03/2006

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Sans objet.

Boe de 20 seringues intramammaires de 10 g

GTIN: 03352712005925

Boe de 52 seringues intramammaires de 10 g

GTIN: 03352712004041

Laboratoires BOIRON

2 avenue de lOuest Lyonnais 69510 MESSIMY

FRANCE Tél.: 04.78.45.61.00

Fax.: 04.78.45.61.02 dept-veterinaire@boiron.fr

www.boiron.fr

